Mairie d'IFS
Esplanade François Mitterrand
B.P. 44 – 14123 IFS
Tél : 02-31-35-27-27
Fax : 02-31-78-30-09

Département
CALVADOS
Canton
CAEN XVI

DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq
Le 30 juin
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation	**20 juin 2025**	
Date d'affichage	**20 juin 2025**	
Nombre de conseillers	**en exercice**	**31**
	Présents	**19**
	Votants	**30**

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Pascal ESNOUF, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Inès MOYA-FEREZ, Lydie WEISS, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Jean-Paul GAUCHARD, Jean-Claude ESTIENNE, Cédric EVANO, Stéphanie MARIE et Arnaud BELLOUARD **formant la majorité des membres en exercice.**
Procurations : Mohamed MAÂCHE, Françoise DUPARC, Jean-Pierre BOUILLON, Nadège GRUDE, Justine PREVEL-LAVERGNE, Ayhan AYDAR, Virginie DALY, Marc DURAN, Sébastien LAGALLE, Yann DRUET, Jean-Philippe COUSIN, et Sonia CANTELOUP **avaient respectivement donné pouvoir à :** Thierry RENOUF, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Clément HUYGHE, Aminthe RENOUF, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Christophe HEBERT, Martine LHERMENIER, Pascal ESNOUF et Cédric EVANO.
Absents excusés : Mohamed MAÂCHE, Elodie LEPESQUEUX, Françoise DUPARC, Jean-Pierre BOUILLON, Nadège GRUDE, Justine PREVEL-LAVERGNE, Ayhan AYDAR, Virginie DALY, Marc DURAN, Sébastien LAGALLE, Jean-Philippe COUSIN et Sonia CANTELOUP **Secrétaire de séance :** Aminthe RENOUF et Cédric EVANO.
Secrétaire de séance : Clément HUYGHE et Jean-Claude ESTIENNE.

N° 2025-054 – INSTALLATION DE DEUX NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

L'article L.270 du code électoral stipule « que le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ». Pour faire suite à la démission de Madame Aurélie TRAORE et de Madame Allan BERTU, conseillers municipaux, membres de la liste « Ifs Citoyenne et Écologiste », il convient donc de procéder à l'installation de deux nouveaux conseillers municipaux. Les candidats venant immédiatement après Madame TRAORE et Monsieur Allan BERTU sont Monsieur Jean-Emmanuel DION, Madame Myriam HUE, Madame Laura LECOURT, Madame Anne-Marie DEVIEILHE, Monsieur Jean-Loup MERLOT, Monsieur Mohamed FALL, Monsieur Bernard MUSUALU et Madame Emmanuelle ANGE qui n'ont pas souhaité donner suite à cette installation. Ceux-ci ont donc présenté leur démission.

Aussi, il est proposé de prendre acte de l'installation de Madame Stéphanie MARIE et Monsieur Arnaud BELLOUARD dans leurs fonctions au sein du conseil municipal à compter de ce jour.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU l'article L.270 du code électoral ;
VU l'installation du conseil municipal en date du 3 juillet 2020 ;
VU la démission de Madame Aurélie TRAORE adressée à Monsieur le Maire en date du 20 mai 2025, de son poste de conseillère municipale de la liste « Ifs Citoyenne et Écologiste » ;
VU la démission de Monsieur Allan BERTU adressée à Monsieur le Maire en date du 1er juin 2025, de son poste de conseiller municipal de la liste « Ifs Citoyenne et Écologiste » ;
VU la démission de Monsieur Jean-Emmanuel DION adressée à Monsieur le Maire en date du 27 mai 2025, de son poste de conseiller municipal de la liste « Ifs Citoyenne et Écologiste » ;
VU la démission de Madame Myriam HUE adressée à Monsieur le Maire en date du 11 juin 2025, de son poste de conseillère municipale de la liste « Ifs Citoyenne et Écologiste » ;

VU la démission de Madame Laura LECOURT adressée à Monsieur le Maire en date du 12 juin 2025, de son poste de conseillère municipale de la liste « Ifs Citoyenne et Écologiste » ;
VU la démission de Madame Anne-Marie DEVIEILHE adressée à Monsieur le Maire en date du 23 juin 2025, de son poste de conseillère municipale de la liste « Ifs Citoyenne et Écologiste » ;
VU la démission de Monsieur Jean-Loup MERLOT adressée à Monsieur le Maire en date du 23 juin 2025, de son poste de conseiller municipal de la liste « Ifs Citoyenne et Écologiste » ;
VU la démission de Monsieur Mohamed FALL adressée à Monsieur le Maire en date du 26 juin 2025, de son poste de conseiller municipal de la liste « Ifs Citoyenne et Écologiste » ;
VU la démission de Monsieur Bernard MUSUALU adressée à Monsieur le Maire en date du 26 juin 2025, de son poste de conseiller municipal de la liste « Ifs Citoyenne et Écologiste » ;
VU la démission de Madame Emmanuelle ANGE adressée à Monsieur le Maire en date du 27 juin 2025, de son poste de conseillère municipale de la liste « Ifs Citoyenne et Écologiste » ;

CONSIDERANT que conformément à l'article L.270 du code électoral, il convient de pourvoir au remplacement des sièges des conseillers municipaux devenu vacants ;

CONSIDERANT que la candidate venant immédiatement après Madame Aurélie TRAORE est Madame Laura LECOURT et que celle-ci a démissionné en date du 12 juin 2025 ;

CONSIDERANT que le candidat venant immédiatement après Monsieur Allan BERTU est Monsieur Jean-Emmanuel DION et que celui-ci a démissionné en date du 27 mai 2025 ;

CONSIDERANT que le candidat venant immédiatement après Monsieur Jean-Emmanuel DION est Madame Myriam HUE et que celle-ci a démissionné en date du 11 juin 2025 ;

CONSIDERANT que le candidat venant immédiatement après Madame Laura LECOURT est Monsieur Jean-Loup MERLOT et que celui-ci a démissionné en date du 23 juin 2025 ;

CONSIDERANT que le candidat venant immédiatement après Madame Myriam HUE est Madame Anne-Marie DEVIEILHE et que celle-ci a démissionné en date du 23 juin 2025 ;

CONSIDERANT que le candidat venant immédiatement après Monsieur Jean-Loup MERLOT est Monsieur Mohamed FALL et que celui-ci a démissionné en date du 26 juin 2025 ;

CONSIDERANT que le candidat venant immédiatement après Madame Anne-Marie DEVIEILHE est Madame Emmanuelle ANGE et que celle-ci a démissionné en date du 30 juin 2025 ;

CONSIDERANT que le candidat venant immédiatement après Monsieur Mohamed FALL est Monsieur Bernard MUSUALU et que celui-ci a démissionné en date du 26 juin 2025 ;

CONSIDERANT que le candidat venant immédiatement après Monsieur Bernard MUSUALU est Madame Stéphanie MARIE ;

CONSIDERANT que le candidat venant immédiatement après Madame Emmanuelle ANGE est Monsieur Arnaud BELLOUARD ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL,** après en avoir délibéré :

PREND ACTE de l'installation de Madame Stéphanie MARIE dans ses fonctions de conseillère municipale pour la liste « Ifs Citoyenne et Écologiste ».

PREND ACTE de l'installation de Monsieur Arnaud BELLOUARD dans ses fonctions de conseiller municipal pour la liste « Ifs Citoyenne et Écologiste ».

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 30 juin 2025

Le Maire,

MAIRIE D'IFS (Calvados)

Michel PATARD-LEGENDRE

Rendue exécutoire le : 3 juillet 2025

Affichée le : 3 juillet 2025

Acte à classer

2025-054

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	**> AR reçu <**	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-07-03T11-50-52.00 (MI262325313)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20250703-2025-054-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Installation de deux nouveaux conseillers municipaux

Date de décision : 03/07/2025

CERTIFIÉ - Certifié Conforme

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assemblees
5.2.2. Autres

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2025-054.PDF **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé	Date **03/07/25** à **11:50**	Par **LELONG EMILIE**
Transmis	Date **03/07/25** à **11:50**	Par **LELONG EMILIE**
Accusé de réception	Date **03/07/25** à **11:58**	